

dirk de wolf

From: dirk de wolf [dirk@dewolfprinting.be]
Sent: woensdag 21 januari 2009 19:06
To: members@optimist.be
Subject: Règlement CE/CM

Chers régatiers en Optimist,

La partie 2 du nouveau règlement interne, c'est-à-dire le règlement relatif à la sélection des barreaux pour les championnats d'Europe et du monde est encore en traduction.

Quelques points ont été adaptés, par rapport au passé, alors lisez les attentivement.

En bref :

Si vous désirez participer aux prochains championnats d'Europe et du monde (pendant les vacances d'été 2009), vous devez être sélectionné parmi les coureurs belges qui s'y rendront .

Pour participer aux sélections préalables vous devez vous y inscrire et ce au plus tard 6 semaines avant la première régates de sélection,

à savoir la régates U4 de Medemblik des 04 et 05 avril prochains.

Votre inscription doit donc être effective le vendredi 20 février prochain, au plus tard.

L'enregistrement aux sélections est gratuit et nous espérons qu'un grand nombre de régatiers, comme vous, vont s'y inscrire !

Bien-sûr et au préalable, votre **côtisation** au DOCB pour l'année 2009 doit être **payée avant le 1 février** et vous devez avoir confirmé pour cette date également, à l'adresse members@optimist.be <<mailto:members@opimist.be>>, pour **quel club vous allez régater en 2009** (voir règlement interne du DOCB) .

Avant d'être enregistré comme « sélectionnable », il faut que tout le matériel que vous comptez utiliser lors des régates de sélection soit vérifié et approuvé par Jürgen, le "measurer" de la classe, et ce lors d'une des deux journées de contrôle prévues à cet effet .

Une journée sera programmée à Anvers et l'autre à Ostende.

Leurs dates précises et respectives seront publiées en temps voulu sur le site de la classe à savoir <http://www.optimist.be>

Pour les barreaux repris comme « sélectionnables », ces contrôles de matériel sont gratuits, pour autant que le matériel contrôlé soit celui réellement utilisé pendant les régates de sélection .

Nouveauté : la "Record of Equipment Used », liste personnelle du matériel vérifié par le contrôleur de la classe belge que le régatier compte utiliser lors des régates de sélection .

A tout moment des régates de sélection, cette liste de matériel peut être demandée par Jürgen, le contrôleur de la classe .

Les régates de sélection, également appelées par certains « régates sélectives », sont répertoriées sur le site de la classe, dans le calendrier 2009 du DOCB.

Elles sont programmées à Medemblik (NED), Stellendam (NED), au Havre (FRA) et à titre de réserve, à Workum (NED) .

Pour établir une sélection valable, un minimum de 15 manches valides est requis .

Par rapport au passé, le calcul pour le classement des régatiers tout au long de la campagne de sélection a été simplifié (voir règlement) .

La proclamation des résultats des sélections se fera après la réunion correspondante prévue mi-mai.

Pour information, le DOCB assume les charges financières des délégations belges pour les championnats d'Europe et du monde jusqu'après les sélections .

Après proclamation des régatiers sélectionnés, ce sont leurs parents qui reprennent en charge les frais qui leur incombent .

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir pendant ces régates de sélection et leur préparation et espérons qu'elles se dérouleront dans les meilleures dispositions d'honnêteté et de sportivité .

Bonne chance à vous !

Au nom du comité du DOCB
Dirk De Wolf